

CARNET BLEU...

Bienvenue aux nouveaux nés, et félicitations à leurs parents !



*Charles GUILLOT
né le 09 janvier*



*Simon GARNIER
né le 05 février*

MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ...

Depuis le début de cette nouvelle année, différentes manifestations ont permis aux changynois de se rencontrer pour partager de bons moments :

- ☆ Le 10 janvier, à l'occasion des vœux, la municipalité avait invité la population, les associations et les entreprises. Le discours terminé, c'est autour d'un buffet qu'ont eu lieu de nombreux échanges.
- ☆ Le 17 janvier, ce sont nos aînés qui étaient conviés par le CCAS à partager un excellent repas préparé par la Maison GONIN, et un après-midi festif dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.
- ☆ Samedi 07 février, le bourg était animé de pirates, princesses, clowns... Le Sou des Ecoles avait organisé le défilé costumé des enfants à l'occasion de carnaval. Merci pour ce moment très coloré.
- ☆ Samedi 28 février, à l'invitation du CCAS, la troupe AMATHÉA, est venue présenter sa pièce de théâtre « DEVOREZ-MOI ». De nombreux éclats de rire étaient également au programme.
- ☆ Jeudi 05 mars : La traditionnelle FETE DES GRANDS-MÈRES était proposée aux mamies et aux enfants de l'école. Chaque classe a lu un poème, un acrostiche ou un texte, composé avec tout leur cœur. Merci ! L'après-midi s'est poursuivi par un petit loto, puis ce fut la dégustation des bugnes préparées par le CCAS. Magnifique après-midi intergénérationnel.

Moi j'aime bien ma mamie

*Une mamie elle est très vieille,
une mamie elle nous surveille.*

*Une mamie elle tricote,
et elle fait bien la popote.*

*Chez mamie ya la télé,
et elle a le temps de jouer.*

*Elle m'emmène faire du manège,
ou encore jouer dans la neige.*

*Elle me donne des friandises,
et me fait tout plein de bises.*

Les élèves de TPS, PS, MS

EN BREF ...

- ❖ La commune a acheté le terrain de Monsieur CHARRONDIÈRE Joël, situé à l'entrée du chemin du cimetière. Il permettra de faciliter l'accès au cimetière et d'optimiser le stationnement, dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg.
- ❖ Bienvenue à Monsieur BAYON Yvan, boulanger à Saint Martin d'Estreaux, qui a ouvert un dépôt de pains, viennoiseries et pâtisseries, au 8, Rue Philippe PICARD.

A VOS AGENDAS !!

- Jeudi 14 mai 2015 : Challenge de la Côte Roannaise (ABCR) organisé par la Boule Changynoise
- Fête de la Pentecôte organisée par le Comité des Fêtes :
 - Samedi 23 mai 2015 : Jambon à la broche
 - Dimanche 24 mai 2015 : Vide grenier et animation
 - Lundi 25 mai 2015 : Course cycliste
- Samedi 13 juin 2015 : Repas dansant organisé par les Classes en 5
- Dimanche 21 juin 2015 : Fête de l'école



FLASH INFO MUNICIPAL n°14

CHANGY



Ce bulletin d'information est le seul document officiel édité par la Mairie, relatant les informations municipales.

L'AVANCÉE DES TRAVAUX ... DE LA NOUVELLE ÉCOLE ...

La construction de la nouvelle école se poursuit au rythme du calendrier prévu. A l'extérieur, le préau est en place, l'isolation se termine, l'emplacement pour la cuve de récupération des eaux pluviales est prêt.

À l'intérieur, toute une ruche est en mouvement : plaquistes, menuisiers, plâtriers, chauffagistes et électriciens travaillent activement. Monsieur BRETTON, du Cabinet RIVOLIER coordonne avec beaucoup de professionnalisme tous ces corps de métiers.



Salle de classe



Salle d'évolution

... DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

- Rue du Château et Route de Lespinasse

Les travaux de dissimulation des réseaux secs (Eclairage public, Télécom et Energie) se sont achevés fin février. Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales Rue du Château, seront réalisés par la SADE pour Roannaise de l'Eau et devraient commencer début avril.

Concernant les travaux de surface, suite à l'avis d'appel public à la concurrence, la Mairie a retenu l'entreprise EUROVIA pour les travaux de voirie (Trottoirs, emplacements de stationnement, traitement de chaussée ...) et l'entreprise CHARTIER L'ART DU PAYSAGE pour les espaces verts et le mobilier urbain.

- La traversée du bourg

Les travaux de dissimulation des réseaux secs viennent de commencer. Six entreprises vont coordonner leurs travaux : le SIEL pour le Très Haut Débit, France télécom, ERDF, le Syndicat des Eaux de la Teyssonne, Roannaise de l'Eau et le Conseil Général. Ces travaux sont prévus pour une durée de six mois.

Un plan de circulation est mis en place pour permettre aux entreprises de travailler dans de bonnes conditions, et aux riverains d'accéder à leurs habitations.

PROJET DU COMMERCE MULTI SERVICES ...



La commune a acquis le local situé Place du Souvenir, le 19 février 2015.

Le cabinet d'architecte RIVOLIER a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire a été déposé le 6 mars.

L'entrée sera maintenue en façade ouest, et la surface disponible dans le bâtiment permettra de trouver un espace épicerie et un espace bar. L'extension viendra s'adosser à la façade sud du bâtiment et abritera un espace de restauration rapide en lien direct avec la terrasse extérieure.

Ce projet s'inscrit dans une démarche actuellement indispensable de gestion de l'énergie. La Mairie a fait le choix de concevoir un bâtiment passif, énergétiquement efficace, économique et écologique.

Merci à Martine MEMBRÉ, qui continue son activité, afin de permettre l'ouverture de ce commerce dans les meilleures conditions.

LE RECENSEMENT EST TERMINÉ ...

Le recensement INSEE de la population s'est achevé le 14 février 2015. Martine BUTTERLIN et Nicole LAURENDON ont recensé 631 changynois (+ 16 habitants par rapport à 2010).

Cette évolution de la population est encourageante et témoigne que la commune de CHANGY peut accueillir de nouveaux habitants et leur offrir un cadre de vie agréable.

Merci à nos agents recenseurs pour le travail accompli et à tous les changynois qui leur ont réservé un bon accueil.

LA SUITE DU FEUILLETON ERDF...

Une réunion publique a été organisée par la Mairie le 30 janvier dernier, en présence de Monsieur MATHIEU, Monsieur FEDERSPIEL, et Monsieur CHABERT (ERDF), et Monsieur VASSELON (SIEL), au sujet des coupures et micro-coupures électriques.

Suite aux échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion, ERDF a promis de mettre à disposition une adresse mail pour que les usagers de Changy et Saint Bonnet des Quarts puissent faire part des coupures ressenties et leurs remarques liées à la distribution.

Vous trouverez ci-joint le tract que Monsieur MATHIEU a remis en Mairie tout dernièrement.

Nous vous informons également que le numéro de téléphone promis ne sera finalement pas mis en service.

Par ailleurs, vous ne serez pas surpris de voir, de nouveau, des travaux d'enfouissement sur la Route de Lespinasse, la rue de la Mairie et le Chemin de Vers Mont. Il s'agit des travaux ERDF d'enfouissement du départ de la ligne moyenne tension CHANGY/SAINT-BONNET-DES-QUARTS.

La commune a pris connaissance de ce projet par hasard grâce au SIEL, le 13 février dernier, alors que Monsieur MATHIEU, ERDF, n'était pas au courant de ce dossier, et n'a pu nous le confirmer que le 19 février.

La Mairie a fait part de son mécontentement face au manque de concertation et de coordination entre les différents services ERDF. Ce projet aurait pu être coordonné avec nos récents travaux d'enfouissement de réseaux, mais aussi avec le raccordement du parc éolien.

Toutefois, nous pourrions coordonner les travaux ERDF, sur le tracé de la Rue Philippe PICARD.

Budget prévisionnel 2015 :

Le budget primitif général s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 600.798,68 € pour la section de fonctionnement
- 1.901.414,90 € pour la section d'investissement

Au vu des investissements prévus sur les prochaines années, et d'une baisse de près de 8.000,00 € de dotation de l'Etat, le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux communaux de 2 %. Les taxes directes seront les suivantes :

- Taxe d'habitation : 8,83 %
- Taxe foncière (bâti) : 15,91 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36,29 %

Cette augmentation permettra à la commune de percevoir 3.168,00 € supplémentaires sur les contributions directes.

ELAGAGE... BOIS DE CHAUFFAGE...



Sur décision du Conseil Municipal, l'entreprise MONAT PAYSAGE a élagué 41 platanes au lieu-dit Le Pont. 6 familles ont répondu à la proposition de la Mairie et ont exploité 65 stères de bois !